

Marie Moret à monsieur E. Jandelle, 24 septembre 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (396r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur E. Jandelle, 24 septembre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46860>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Jandelle, E.](#)

Lieu de destination27, rue Fessart, Paris

Description

RésuméMarie Moret signale à son correspondant qu'elle ne peut être la destinataire du courrier qu'il a écrit à madame veuve Godin au Familistère, et lui retourne sa lettre. Il existe trois veuves Godin à Guise : veuve Godin-Chambriard,

veuve Émile Godin-Rouchy au château du Faÿ près de Guise et elle-même. Marie Moret signale à son correspondant qu'elle n'est pas propriétaire du Familière, qu'elle ne possède pas de biens à Paris, mais que madame veuve Godin-Rouchy a des possessions à Paris.

Mots-clés

Information

Personnes citées

- [Association coopérative du Familière](#)
- [Godin-Chambriard \[madame\]](#)
- [Rouchy, Éléonore Joséphine \(1847-1912\)](#)

Lieux cités

- [Château du Faÿ, Flavigny-le-Petit, Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familière](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guisé Familistère
24 octobre 1887

Monsieur G. Guizelle,

Il nous honnête de nous
exprimer que nous sommes
à faire trois livres Godin.

Le Godin Chambériard

Le Emile Godin-Bouchy

Le J. B. A. Godin

Pas une n'est propriétaire
du Familistère de Guise.
Cet établissement appartient
à la Société même du
Familistère, Colin avec

La lettre de vous que
je vous retaure ci-joint

m'a été faite parce
que je demande au
Familistère, et que la
Société du Familistère a
été fondée par mon
Mari. Mais votre lettre
ne fait pas partie de celle-ci.
Je me rende bien à
Paris.

L'adage "les Godin
Bouchy" n'a pas été
toujours vrai (il y a des
personnes à Billé).

Agiez d'après mes
avis, mais ne perdez
civilité

Le J. B. A. Godin
à qui j'ai déjà retourné une
de nos lettres.